

Colles du 29 mars 2024

Vous *problématiserez* en introduction la citation qui vous a été attribuée, puis la *discuterez* sous forme de dissertation.

L'introduction peut être rédigée ; mais *le développement quant à lui ne doit pas être rédigé* : vous veillerez à avoir un plan détaillé et des notes suffisamment claires pour pouvoir développer à l'oral votre réflexion.

Seule la première partie de votre développement peut être consacrée à l'explicitation de la thèse soutenue par l'auteur de la citation. La suite de votre développement devra impérativement discuter cette thèse, en la confrontant aux thèses soutenues par d'autres auteurs ou d'autres courants de pensée.

Vous disposerez de 10mn chacun pour présenter votre réflexion ; ce qui laissera 30mn en commun pour les échanges et les questions.

Groupe 13

NEHME Maëlle
POULIQUEN Lucas
SALAUN Maxime

« Notre héritage n'est précédé d'aucun testament. »

Dans quelle mesure cette phrase de René Char éclaire-t-elle le rôle et les enjeux de la recherche en histoire ?

Groupe 11

DIELENSCHNEIDER Arthur
GOANVIC Binettou
GODEC Killian

« Quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres. »

Alexis de Tocqueville